



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86360>

Département(s) de publication : **66, 11, 34, 09**

Annonce n° **25-86360**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-120499

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 22/10/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agence publique pour l'immobilier de la Justice

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009225600023

Ville : Le kremlin-bicetre

Code postal : 94270

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 66, 11, 34, 09

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71317210

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) pour le projet de réhabilitation extension du palais de Justice de Perpignan (66).

Critères d'attribution : Le Pouvoir Adjudicateur prendra en compte les deux critères suivants : la valeur technique de l'offre pour 80%, soit la qualité et la pertinence des moyens humains proposés, notamment l'expérience professionnelle des intervenants affectés à l'exécution du marché, ainsi que la répartition des tâches entre les différents intervenants (30 %), la méthodologie et l'organisation opérationnelle proposées pour réaliser l'ensemble des missions, telle qu'elles résultent du contenu du mémoire technique (20 %), la pertinence et la cohérence des temps prévisionnels d'intervention pour l'exécution de chaque mission du CSPS et pour chacune des phases du projet (30 %) ; le prix des prestations pour 20%, apprécié au regard du montant global et forfaitaire de l'offre.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Nombre total d'offres reçues : 4. A la suite de l'analyse faite suivant les différents critères énoncés dans le règlement de consultation, la société BUREAU ALPES CONTROLES, ayant son siège social au 3 Bis Impasse des Prairies, 74 940 ANNECY, a présenté l'offre la plus avantageuse. Le marché lui a été attribué le 24/02/2025 pour un montant de 41 900 euro(s) HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2025